



POLITIQUE ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SÉCURITÉ

À titre d'entreprise à but non lucratif, la SOPFIM offre des services spécialisés de lutte contre les insectes qui menacent les forêts, l'agriculture et la santé humaine. La SOPFIM gère ses activités d'une manière qui optimise les ressources dans un contexte de développement durable. Pour ce faire, la SOPFIM s'engage à :

- maintenir sa conformité avec les lois et règlements encadrant ses activités;
- identifier, évaluer et gérer les risques en matière d'environnement, santé et sécurité du travail;
- favoriser les mesures de prévention de la pollution et de réduction des incidents environnementaux;
- maintenir un programme d'amélioration continue de ses performances en environnement, santé et sécurité du travail par l'établissement d'objectifs et de cibles mesurables.

Pour mettre en œuvre sa politique, la SOPFIM entend utiliser notamment les moyens suivants :

- optimiser la maîtrise opérationnelle de ses programmes de pulvérisation terrestre et aérienne;
- participer à la recherche et au développement de nouvelles technologies afin d'améliorer la performance environnementale de ses programmes de lutte contre les insectes qui menacent les forêts, l'agriculture et la santé humaine;
- maintenir les vérifications périodiques en vue de confirmer que ses pratiques respectent les principes de saine gestion en matière d'environnement, santé et sécurité du travail;
- favoriser la communication afin de répondre aux besoins et préoccupations de ses employés, de ses membres et de la communauté.

La SOPFIM reconnaît que ses services spécialisés de lutte doivent se faire dans un cadre de protection de l'environnement pour le bénéfice de toutes les parties prenantes.